

PROGRAMME DE FORMATION

AE Animateur d'équitation



MDME Formation
10 boulevard des micocouliers
83 310 Grimaud
06 24 71 01 78
mdme@demelemester.com

DESCRIPTIF DE L'ORGANISME

MDME Formation :

SARL Marceau Demelemester Management Equestre
 Directeur de l'organisme de formation : *Demelemester Marceau*
 Adresse : 10 boulevard des micocouliers 83 310 Grimaud
 Mail : *mdme@demelemester.com*
 GSM : 06 24 71 01 78

Lieu de déroulement de la formation : Ecuries RM, chemin des pierres blanches 26120 Chabeuil

Marceau Demelemester	DES JEPS équitation Licence Pro Management des établissements équestres Cavalier enseignant en CSO et Dressage	Responsable de formation	06 24 71 01 78 marceau@mdme.fr
Quentin Revol	DES JEPS équitation Licence Pro Management des établissements équestres Cavalier enseignant en CSO	Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres, Maîtrise des techniques équestres, Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire	06 32 88 04 62 rvlquentin@gmail.com
Pauline Mazet	BEES 1 Cavalière enseignante	Prise en charge des publics et encadrement des activités, Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire, Soins et entretien des équidés et des infrastructures	06 37 86 53 72 mazet.pauline@orange.fr
Céline Rousselier	BP JEPS Cavalière enseignante	Maîtrise des techniques équestres, Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire Soins et entretien des équidés et des infrastructures	06 78 65 63 10 crousselier@laposte.net
Enrico Marchi	Docteur vétérinaire	Soins et entretien des équidés	marchi1@me.com
Jean-Marie Perrier	Maréchal ferrant	Soins et entretien des équidés	jeanmarieperrier38@gmail.com
Marion Josserand	Physiothérapeute équin	Soins et entretien des équidés	relax.jump@gmail.com

Ruban pédagogique :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M
11 EPMS	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 C1C2	14 D
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 C1C2C3R
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 C3	28 D
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J		29 D	29 M	29 V	29 L
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V		30 L	30 J	30 S	30 M
	31 V		31 M	31 S		31 M		31 D	

	H	Jours
Entreprise	861	123
Formation	490	70

Organisation de la formation

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance sous tutorat pédagogique. Autrement dit la formation se déroule dans plusieurs lieux distincts : l'organisme de formation et la structure d'accueil. La mise en œuvre d'une pédagogie de l'alternance réclame une liaison très étroite entre l'organisme de formation et ses formateurs, la structure d'accueil, le tuteur et le stagiaire.

Dans ce contexte, la structure d'accueil est, comme le centre de formation, l'un des lieux ressources de la construction de la compétence du stagiaire.

Il paraît essentiel :

- de mettre en adéquation les contenus de formation entre l'organisme de formation et la structure
- de coordonner les actions des différents acteurs de la formation (formateurs et tuteurs);
- de donner des repères aux tuteurs pour qu'ils puissent évaluer les acquis du stagiaire en rapport avec le référentiel du métier.

1- Définition du plan de formation

Avant d'entamer, avec les stagiaires, les contenus de formation, il est indispensable de leur présenter dans les grandes lignes le métier auquel ils se préparent, les compétences attendues (référentiel de certification) et les contenus de formation qu'ils vont vivre.

A partir des référentiels du métier et de certification, les formateurs définissent en équipe le plan de formation et les contenus prévisionnels de formation afin que le stagiaire puisse développer des compétences dans trois grands champs en interaction dynamique : champ pédagogique, champ technique, et champ relatif à la gestion, l'organisation et la réglementation.

Le plan de formation est constitué d'un ensemble de séquences de formation articulées de façon logique et progressive. Il s'agit d'un processus guidé par des choix pédagogiques. La séquence de formation s'élabore à partir du référentiel professionnel. Elle se caractérise par un objectif opérationnel ;

L'ensemble de l'équipe pédagogique comprenant le tuteur de la structure d'accueil définira après avoir affiné ses objectifs opérationnels de formation :

- des modalités d'acquisition ;
- une stratégie d'évaluation formative ;
- un volume horaire défini (variable, estimé, mini, maxi...).

Le plan de formation comprend entre autres :

- les volumes horaires pour chaque séquence de formation ;
- la répartition des séquences de formation entre l'organisme de formation et la structure d'accueil ;

- la planification de l'évaluation certificative avec calendrier prévisionnel et son regroupement d'UC.

2- Le ruban pédagogique

Le ruban pédagogique permet d'avoir une vision globale de la formation. Il est un élément incontournable du dossier d'habilitation que doit déposer l'organisme de formation. Il clarifie l'organisation temporelle et pédagogique du plan de formation. Il comprend notamment :

- La durée de la formation : il articule les différents objectifs de formation aux séquences de formation prévues en rapport avec les différentes unités capitalisables constitutives du diplôme ainsi que leur position respective dans le planning de formation ;
- l'organisation de l'alternance : la répartition des temps de formation en entreprise et en centre de formation ;
- Le plan de certification c'est-à-dire les dates et lieux des différentes épreuves de certifications ;

Les volumes horaires :

490 heures en centre de formation.

Les élèves viendront en centre formation les jeudis et vendredis (hors vacances scolaires)

861 heures en entreprise.

Les élèves viendront en entreprise les mardis, mercredis et samedi.

Contenu de l'enseignement

Semaine type :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h à 10h30	Libre	Entreprise	Entreprise	Pratique Equestre	Pratique Equestre	Entreprise	Libre
11h à 12h30				Cours théorique	Cours théorique		
12h30 à 13h30				Repas	Repas		
13h30 à 15h30				Pédagogie	Pédagogie		
15h30 à 17h				Pratique éq ou péda	Pratique éq ou péda		

CONTENU DETAILLE L'ENSEIGNEMENT

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h		
Modules et contenus	Volumes horaires prévus	Intervenant(s) et % d'intervention
o Les fondamentaux de l'accueil et de l'information	10h	Mazet (100%)
o Communication au sein de l'équipe d'encadrement et avec les pratiquants et leur famille	5h	Mazet (100%)
o Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre	10h	Mazet (100%)
o Connaissance des publics enfants et leurs particularités	20h	Mazet (100%)
o Connaissance des publics adolescents et de leurs particularités		
o Connaissance des publics adultes et de leurs particularités		
o Connaissances des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé, ...		
o La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur	10h	Revol (100%)
o Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage, communication pédagogique	25h	Revol (100%)
o Préparation et conduite de séances et de cycles d'apprentissage et d'animation	100h	Revol (100%)
o Gestion de la sécurité en situation d'animation	20h	Revol (100%)
o Gestion de la sécurité en extérieur		
o Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe, ...	20h	Revol (100%)
o Progression du cavalier : plan fédéral de formation	20h	Revol (100%)
Autres :		
TOTAL HEURES :	240h	

Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h		
Modules et contenus	Volumes horaires prévus	Intervenant(s) et % d'intervention
o Travail à pied : travail à la longe enrênée et à l'obstacle, travail aux longues rênes	10h	Rousselier (100%)
o Travail sur le plat	40h	Revol (100%)
o Travail à l'obstacle	30h	Revol (100%)
o Travail à l'extérieur et en terrain varié	10h	Revol (100%)
o Préparation d'un équidé pour le transport	10h	Rousselier (100%)
o Embarquer et débarquer un équidé		
Autres :		
TOTAL HEURES :		

Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h		
Modules et contenus	Volumes horaires prévus	Intervenant(s) et % d'intervention
o Connaissances des poneys : races, catégories de taille, etc.	5h	Mazet (100%)
o Connaissance des équidés : bien être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales	10h	Mazet (100%)
o Alimentation et abreuvement des équidés	10h	Mazet (100%)
o Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés	20h	Rousselier (100%)
o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés	15h	Rousselier (100%)
o Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratiques	5h	Rousselier (100%)
Autres : Hippologie	15h	Marchi (33,33%) Perrier (33,33%) Josserand (33,33%)
TOTAL HEURES :		

Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire - 70h		
Modules et contenus	Volumes horaires prévus	Intervenant(s) et % d'intervention
o Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales	20h	Revol (100%)
o Promotion des activités de la structure équestre	10h	Revol (100%)
o Réglementation de l'encadrement professionnel des APS et de l'accueil de mineurs	5h	Mazet (100%)
o Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d'hygiène et sécurité de la structure équestre	10h	Mazet (100%)
o Réglementation du transport d'équidés	5h	Rousselier (100%)
o Les ressources et produits fédéraux	20h	Mazet (100%)
TOTAL HEURES :		

Epreuve certificative du BC1 – Participer au fonctionnement à l'entretien de la structure équestre

La certification du BC1 est assurée au moyen de la modalité suivante.
Les candidats validant la modalité valident le BC1

Production et soutenance d'un rapport de stage

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées aux C1, C2 et C3 du BC1 au moyen de la grille d'évaluation 1.

a) Le candidat transmet avant la certification par voie électronique dans le délai précisé lors de son inscription un document dactylographié personnel de 10 pages maximum correspondant aux attendus d'un écrit professionnel : orthographe et syntaxe, mise en page, sommaire, pagination...

Ce rapport comprend.

- Une présentation synthétique de l'entreprise de stage permettant de situer le contexte d'intervention du candidat : implantation, infrastructures et matériel, organigramme et fonctions de l'équipe, projet de la structure et activités organisées, publics accueillis. 2 pages maximum ;
- La description et le bilan critique des activités conduites par le candidat lors de ce stage dans les domaines de l'accueil des publics, de la promotion des activités et de l'animation de la structure ;
- La présentation détaillée d'une action conduite par le candidat dans l'un ou plusieurs de ces domaines, mettant en valeur sa contribution ;
- Une copie de l'attestation de stage de mise en situation professionnelle prévue à l'annexe 6 du présent règlement.

b) Le candidat expose pendant 5 minutes maximum les enseignements tirés de son expérience lors du stage dans les domaines de l'accueil des publics, de la promotion des activités et de l'animation de la structure.

Le candidat peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation.

c) La présentation est suivie d'un entretien portant sur l'ensemble des compétences du BC1 d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs ayant pour support le rapport de stage, l'exposé et l'expérience du candidat.

La modalité est évaluée selon les critères suivants :

- La présentation de l'entreprise permet de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'action du candidat ;
- La présentation et l'échange permettent de repérer l'action et le rôle du candidat dans les domaines de l'accueil, de l'animation et de la promotion ;
- L'action du candidat démontre la maîtrise des procédures d'accueil au regard du contexte décrit et sa capacité à les adapter aux attentes et besoins de la clientèle ;

- L'action du candidat démontre son implication efficace dans la mise en œuvre de l'animation de la structure ;
- L'action du candidat démontre sa participation active à la promotion de la structure ;
- L'action conduite par le candidat, détaillée dans sa présentation, est réaliste, originale et/ou innovante ;
- Le candidat présente un bilan critique témoignant de sa capacité à tirer parti de son expérience ;
- La qualité de l'expression orale du candidat permet une communication efficace.
- Les procédures de vérification de l'état du matériel et des installations sont connues et appliquées avec rigueur et régularité ;
- Le programme de gestion et d'entretien du matériel et des installations prescrit est mis en œuvre avec fiabilité ;
- Le plan de sécurisation de la structure est appliqué avec rigueur
- Le candidat formule des propositions d'amélioration continue adaptées aux spécificités de la structure dans les domaines de l'entretien et de la sécurisation ;
- Les procédures administratives sont appliquées conformément aux consignes reçues ;
- Le candidat s'implique efficacement dans la mise en œuvre du programme d'activité.

BC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre

GRILLE D'ÉVALUATION 1

Date :		Lieu :	
Candidat	Nom :	Prénom	
Déroulement de l'épreuve – Production et soutenance d'un rapport de stage La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury. Le candidat expose pendant 5 minutes maximum les enseignements tirés de son expérience lors du stage dans les domaines de l'accueil des publics, de la promotion des activités et de l'animation de la structure. Il peut utiliser les supports de son choix lors de cette présentation. La présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 15 minutes maximum avec les évaluateurs, ayant pour support le rapport de stage, l'exposé et l'expérience du candidat et portant sur l'ensemble des compétences du bloc de compétences 1 Le rapport, l'exposé et l'entretien permettent de valider l'acquisition des compétences visées ci-dessous			
Compétences évaluées		Critères	
C1 – Contribuer à l'accueil, à l'animation et à la promotion pour optimiser la satisfaction des clients et le fonctionnement de la structure équestre en s'appuyant sur le projet de l'établissement C1.1 – Participer à l'accueil des publics afin de les informer sur les équidés, les activités de la structure équestre et de les orienter en utilisant les différentes ressources mises à sa disposition C1.2 – Participer à l'animation en vue de dynamiser la vie de la structure équestre en différenciant les moyens utilisés en fonction des attentes et des caractéristiques des publics C1.3 – Concourir à la promotion des activités en vue d'optimiser la fréquentation de la structure équestre en les mettant en valeur par un discours et une attitude commerciale adaptés C2 – Participer à l'organisation et à la gestion pour garantir la satisfaction des clients et un fonctionnement optimal de la structure équestre en se référant à la réglementation et aux consignes transmises C2.1 – Mettre en œuvre le programme d'activités défini pour répondre aux attentes des clients en prenant en compte les objectifs du projet de la structure équestre C2.2 – Gérer le matériel et les installations afin d'optimiser le déroulement des activités et de garantir la sécurisation des personnes et des pratiques et le bien-être des équidés, en respectant les procédures communiquées C2.3 – Assurer les tâches courantes de la gestion administrative pour garantir le bon fonctionnement de l'entreprise en respectant les procédures communiquées C3 – Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre pour garantir leur durée de vie et leur disponibilité en respectant la réglementation et la sécurité C3.1 – Évaluer l'état du matériel et des installations pour réaliser ou proposer les réparations ou remplacements nécessaires en veillant à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers C3.2 – Mettre en œuvre un programme d'entretien régulier du matériel et des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement et leur durée de vie en respectant les procédures internes communiquées C3.3 – Mettre en œuvre un plan de sécurisation de la structure équestre pour garantir la sécurité des pratiquants en respectant les normes professionnelles et d'hygiène et en formulant des propositions d'amélioration		- La présentation de l'entreprise permet de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'action du candidat - La présentation et l'échange permettent de repérer l'action et le rôle du candidat dans les domaines de l'accueil, de l'animation et de la promotion - L'action du candidat démontre la maîtrise des procédures d'accueil au regard du contexte décrit et sa capacité à les adapter aux attentes et besoins de la clientèle - L'action du candidat démontre son implication efficace dans la mise en œuvre de l'animation de la structure - L'action du candidat démontre sa participation active à la promotion de la structure - L'action conduite par le candidat, détaillée dans sa présentation, est réaliste, originale et/ou innovante. - Le candidat présente un bilan critique témoignant de sa capacité à tirer parti de son expérience - La qualité de l'expression orale du candidat permet une communication efficace - Les procédures de vérification de l'état du matériel et des installations sont connues et appliquées avec rigueur et régularité ; - Le programme de gestion et d'entretien du matériel et des installations prescrit est mis en œuvre avec fiabilité - Le plan de sécurisation de la structure est appliqué avec rigueur - Le candidat formule des propositions d'amélioration continue adaptées aux spécificités de la structure dans les domaines de l'entretien et de la sécurisation. - Les procédures administratives sont appliquées conformément aux consignes reçues - Le candidat s'implique efficacement dans la mise en œuvre du programme d'activité	
Observations des évaluateurs			
Proposition des évaluateurs (rayer la mention inutile)		☐ FAVORABLE	☐ DÉFAVORABLE
Evalueur 1 (Nom, prénom et signature)		Evalueur 2 (Nom, prénom et signature)	

Epreuve certificative du BC2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité

La certification du BC2 se déroule lors d'une session de certification et est évaluée par 2 évaluateurs membres du jury leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées aux C1, C2 et C3 du BC2 au moyen de la grille d'évaluation 2.

Mise en situation professionnelle – Conduite de séance en sécurité

Le candidat conduit une séance s'adressant à un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum.

a) Lors de son stage de mise en situation professionnelle, le candidat constitue un carnet de bord récapitulant les groupes et séances encadrés.

b) Le public et le niveau sont précisés au candidat 30 minutes avant le début de la séance. Le candidat remet son carnet de bord aux évaluateurs. Il dispose alors de ce temps pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers.

Il n'y a pas de relation entre le choix du thème de la séance et le carnet de bord remis par le candidat.

Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs.

Pour l'aménagement de l'aire d'évolution le candidat peut prévoir un aide afin de manipuler du matériel si besoin.

c) Le candidat conduit la séance en sécurité d'une durée de 20 minutes maximum mettant en œuvre un aménagement du milieu et/ou des situations ludiques permettant une participation active des cavaliers et favorisant des apprentissages en lien avec le plan fédéral de formation du cavalier.

d) A l'issue de la séance :

- Analyse - 5 minutes maximum

Le candidat présente aux évaluateurs, pendant 5 minutes au maximum, une analyse de son action. Cette analyse ne donne pas lieu à un échange avec les évaluateurs.

- Exposé suivi d'un échange - 10 minutes maximum

Les évaluateurs choisissent dans le carnet de bord du candidat une situation portant sur un niveau et/ou un public différent de celui de la séance.

Le candidat expose :

● Les raisons qui l'ont conduit à choisir cette situation ;

● Les consignes qu'il a données ;

● Les apprentissages que la situation a permis de développer chez les cavaliers.

A partir de l'exposé les évaluateurs échangent avec le candidat sur sa pratique pédagogique.

La modalité est évaluée au moyen des critères suivants :

- Les mises en situations choisies sont adaptées au niveau et aux caractéristiques du public
- L'enchaînement des tâches proposées respecte une logique et une progressivité qui permettent la réussite des cavaliers
- Le candidat conduit sa séance en garantissant la sécurité de tous et le respect du bien-être des équidés

- Les méthodes pédagogiques, les consignes et la communication utilisées lors de la séance, permettent un apprentissage efficace et sécurisé dans le respect de la déontologie
- L'animation de la séance favorise la confiance, la motivation et l'engagement des cavaliers
- Le candidat adapte son intervention aux comportements des cavaliers et des chevaux
- Le candidat présente un bilan objectif de son action et démontre la justesse de son analyse au regard de la progression des cavaliers, de leur adhésion, et des enjeux de sécurité
- L'exposé et l'échange démontrent la capacité du candidat à tirer parti de son expérience et des échanges avec d'autres professionnels pour améliorer sa pratique pédagogique.

BC 2 – Animer et encadrer les activités équestres en sécurité

GRILLE D'ÉVALUATION 2

Date : _____ Lieu : _____

Candidat _____ Nom : _____ Prénom _____

Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle :

Conduite de séance en sécurité

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury.

Le candidat conduit une séance s'adressant à un groupe de 4 cavaliers minimum de niveau Galop 4 maximum.

a. Les évaluateurs précisent au candidat le public et le niveau. Le candidat remet son carnet de bord aux évaluateurs II dispose alors de 30 minutes pour la préparation de séance, l'aménagement de l'aire d'évolution et la prise en charge des cavaliers ;

Il n'y a pas de relation entre le choix du thème de la séance et le carnet de bord remis par le candidat.

Il n'y a pas de remise de plan de séance aux évaluateurs.

Pour l'aménagement de l'aire d'évolution le candidat peut prévoir un aide afin de manipuler du matériel si besoin.

b. Le candidat conduit la séance en sécurité d'une durée de 20 minutes maximum mettant en œuvre un aménagement du milieu et/ou des situations ludiques permettant une participation active des cavaliers et favorisant des apprentissages en lien avec le plan fédéral de formation du cavalier ;

c. A l'issue de la séance :

- Analyse - 5 minutes maximum

Le candidat présente aux évaluateurs une analyse de son action.

Cette analyse ne donne pas lieu à un échange avec les évaluateurs.

- Exposé suivi d'un échange - 10 minutes maximum

Les évaluateurs choisissent dans le carnet de bord du candidat une situation portant sur un niveau et/ou un public différent de celui de la séance.

Le candidat expose :

- les raisons qui l'ont conduit à choisir cette situation;
- les consignes qu'il a données;
- les apprentissages que la situation a permis de développer chez les cavaliers.

A partir de l'exposé les évaluateurs échangent avec le candidat sur sa pratique pédagogique.

Cette mise en situation professionnelle permet de vérifier l'acquisition des compétences visées ci-dessous

Compétences évaluées	Critères
C1- Construire des situations d'apprentissage des activités équestres adaptées aux besoins des pratiquants pour permettre leur progression en s'appuyant sur les outils mis à sa disposition C1-1 Repérer les acquis des cavaliers pour situer leur niveau au regard du plan fédéral de formation en exploitant les informations collectées C1-2 Choisir des mises en situation adaptées au niveau des cavaliers pour les faire progresser en mobilisant un répertoire d'exercices variés et éprouvés C1-3 Enrichir son répertoire de situations d'apprentissage pour s'adapter à de nouveaux contextes en tirant parti de son expérience professionnelle et des retours qui lui sont faits	- Les mises en situations choisies sont adaptées au niveau et aux caractéristiques du public - L'enchaînement des tâches proposées respecte une logique et une progressivité qui permet la réussite des cavaliers - Le candidat conduit sa séance en garantissant la sécurité de tous et le respect du bien-être des équidés - Les méthodes pédagogiques, les consignes et la communication utilisées lors de la séance, permettent un apprentissage efficace et sécurisé dans le respect de la déontologie - L'animation de la séance favorise la confiance, la motivation et l'engagement des cavaliers - Le candidat adapte son intervention aux comportements des cavaliers et des chevaux - Le candidat présente un bilan objectif de son action et démontre la justesse de son analyse au regard de la progression des cavaliers, de leur adhésion, et des enjeux de sécurité - L'exposé et l'échange démontrent la capacité du candidat à tirer parti de son expérience et des échanges avec d'autres professionnels pour améliorer sa pratique pédagogique
C2- Conduire une séance d'équitation en sécurité pour optimiser la progression des pratiquants en garantissant le bien-être équin C2-1 Mettre en œuvre une démarche pédagogique adaptée pour optimiser la progression des cavaliers en tenant compte de leurs caractéristiques, du contexte de l'activité et des évolutions en cours de séance. C2-2 Animer la séance en vue de développer la confiance, la motivation et l'engagement des cavaliers en adoptant une posture et une communication adaptées aux caractéristiques du public encadré C2-3 Evaluer son action pour améliorer sa pratique pédagogique en analysant le déroulement de la séance	

C3 - Sécuriser les pratiques équestres pour garantir l'intégrité physique et morale des cavaliers, des équidés et des tiers en respectant les procédures établies C3.1- Prévoir les conditions d'une pratique sécurisée et respectueuse du bien-être équin afin d'anticiper et prévenir les risques pour les pratiquants, les équidés et les tiers en tenant compte des caractéristiques et du niveau du public, des particularités de la cavalerie et du contexte de l'activité C3.2- Veiller à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers pour garantir leur intégrité physique et morale en respectant les procédures de sécurité et en adaptant les consignes de sécurité et ou le déroulement de l'activité C3.3- Evaluer son action pour conduire une démarche d'amélioration continue de la sécurité et du bien-être équin en analysant la préparation et le déroulement de l'activité		
Observations des évaluateurs		
Proposition des évaluateurs (rayer la mention inutile)	☐ FAVORABLE	☐ DÉFAVORABLE
Evaluteur (Nom, prénom et signature)	Evaluteur (Nom, prénom et signature)	

Epreuve certificative du BC3 : Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être

Peuvent s'inscrire au BC3 les candidats qui satisfont aux prérequis suivants :

- Attestation de réussite au module A de la Capacité détenteur d'équidé sur le Campus FFE

La certification du BC3 est assurée au moyen des 2 modalités suivantes.
Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessous valident le BC3

● Mise en situation professionnelle - Entretien et gestion de la cavalerie et convoyage d' équidés

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury, leur permettant d'apprécier les compétences visées à la C1 et à la C2 du BC3 du référentiel de compétences au moyen de la grille d'évaluation 3-1.

- a) Le candidat remet aux évaluateurs au début de l'épreuve une copie de l'attestation de stage prévue à l'annexe 6 du présent règlement
 - b) Le candidat tire au sort et met en œuvre un cas pratique portant sur les compétences C1 et C2 du bloc 3
 - c) Le cas pratique est suivi d'un entretien permettant d'apprécier la maîtrise des compétences C1 et C2 du bloc 3
- Durée totale : 15 minutes maximum.

La modalité est évaluée selon critères suivants :

- Le suivi de la cavalerie est adapté pour préserver son intégrité physique et morale ;
- Les soins des équidés sont assurés avec rigueur et régularité dans le respect de leur bien-être et des règles sanitaires en vigueur ;
- La réglementation et les procédures de sécurité sont appliquées lors du convoyage d'équidés ;
- L'attribution des équidés d'école est cohérente avec l'utilisation visée et conforme aux consignes reçues ;
- Le candidat présente un bilan structuré de l'emploi d'un équidé d'école.

● Mise en situation professionnelle - Démonstrations techniques

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury, leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées à la C3 du BC3.

Pour valider la mise en situation professionnelle, le candidat doit valider chacune des démonstrations techniques prévues aux a, b et c, ci-dessous.

- a) Le candidat réalise une démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3-2-1
- b) Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.2
- c) Le candidat réalise selon son choix une démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3.2.3 (obstacle) ou 3.2.4 (PTV)

La modalité est évaluée selon critères suivants :

- Le travail du cheval est mis en œuvre en sécurité ;
- Le candidat utilise une technique respectueuse des modes d'apprentissage des équidés ;
- Le candidat met en œuvre des techniques adaptées dans le travail à pied ;
- Le candidat met en œuvre des techniques adaptées dans le travail sur le plat
- Le candidat met en œuvre des techniques adaptées dans le travail à l'obstacle.

BC 3 – Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être GRILLE D'ÉVALUATION 3-2		
Date :	Lieu :	
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Mise en situation professionnelle – Démonstrations techniques La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury. a) Le candidat réalise une démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3-2-1 b) Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3-2-2 c) Le candidat réalise selon son choix une démonstration technique montée à l'obstacle et/ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'environ 10 minutes dans les conditions prévues par la grille d'évaluation 3-2-3 (obstacle) ou 3-2-4 (PTV) <u>Le candidat doit valider chacune des démonstrations techniques prévues aux a, b et c, ci-dessus.</u> Cette mise en situation professionnelle de démonstrations techniques permet de vérifier l'acquisition des compétences visées ci-dessous		
Compétences évaluées	Critères	
C3 – Conduire le travail d'entretien de la cavalerie d'école en vue d'une utilisation optimale par les pratiquants en préservant son intégrité physique et morale C3.1 – Mettre en œuvre en sécurité le travail non monté d'un équidé d'école en vue de maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés C3.2 – Mettre en œuvre en sécurité le travail monté d'un équidé d'école sur le plat en vue de maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés C3.3 – Mettre en œuvre en sécurité le travail monté d'un équidé d'école à l'obstacle et en terrain varié en vue de maintenir une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés	- Le travail du cheval est mis en œuvre en sécurité ; - Le candidat utilise une technique respectueuse des modes d'apprentissage des équidés - Le candidat met en œuvre des techniques adaptées dans le travail à pied - Le candidat met en œuvre des techniques adaptées dans le travail sur le plat - Le candidat met en œuvre des techniques adaptées dans le travail à l'obstacle et/ou en terrain varié	
Observations des évaluateurs		
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>	☐ FAVORABLE	☐ DÉFAVORABLE
Évaluateurs des démonstrations techniques <i>(Noms, prénoms et signatures)</i>		

BC 3 - GRILLE D'ÉVALUATION 3-1-1
Démonstration technique - Travail d'un équidé à pied en longe

Date :

Lieu :

Candidat

Nom :

Prénom

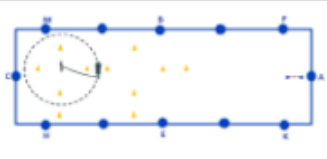
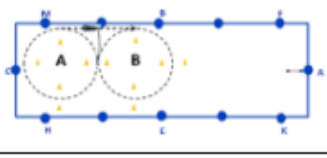
Déroulement de l'épreuve

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe avec ou sans enrèglement, au choix du candidat et exécute les exercices dans l'ordre.
 Durée 10 minutes maximum. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains

Aménagement : Dimensions des cercles : environ 15m. Largeur des portes 3m. Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.

Obstacle : Vertical 50 cm avec barre d'appel des 2 côtés; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes

N°	Exercices	-	+	Observations
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle à la main de son choix en passant dans les portes matérialisées par les cônes. A partir du pas, obtenir un arrêt, puis repartir progressivement au trot. Au bout de 2 tours environ, obtenir une transition au pas puis progressivement repartir au trot. Au bout de 2 tours environ, obtenir un départ au galop Au bout de 2 tours environ, obtenir une transition au trot puis au pas A partir du pas, obtenir un arrêt 			
2	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle) 			
3	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle après avoir retiré l'enrèglement le cas échéant. Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repasse progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum. 			

Domaine	Critères	Note / 20	Observations
Fonctionnement du longeur	Placement Aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière Adaptation des demandes au comportement du cheval Respect de la sécurité		
Emploi des aides	Adaptation de la méthode d'attache de la longe en fonction de l'équidé Réglage et utilisation de l'enrèglement (si utilisé) Adaptation de la place et de la posture Dosage dans l'utilisation de la longe, de la chambrière et de la voix		
Fonctionnement de l'équidé	Réalisation effective des exercices Qualité de la locomotion (impulsion et régularité) Stabilité de l'équidé Qualité de la connexion avec le longeur		
Total / 60			

Validation : Pour valider le test le candidat ne doit pas avoir obtenu une note d'ensemble égale ou inférieure à 10 ET le total général des notes obtenues ne peut pas être inférieur à 36/60

Résultat final	ACQUIS ☐	NON ACQUIS ☐
-----------------------	--	--

Commentaires :

Evaluateur 1

(Nom, prénom et signature)

Evaluateur 2

(Nom, prénom et signature)

BC 3 - GRILLE D'ÉVALUATION 3-2-2
Démonstration technique - Travail d'un équidé sur le plat

Date :

Lieu :

Candidat

Nom :

Prénom

Déroulement de l'épreuve

La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury

Le candidat réalise une démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat

Le candidat ayant préalablement détendu, présente un équidé monté et exécute les exercices dans l'ordre. Durée 10 minutes maximum.

Les exercices sont présentés en filet ou en bride, éperons et stick autorisés, chute éliminatoire

En dehors des éléments précisés ci-dessus, le règlement fédéral de Dressage division Amateur en vigueur s'applique.

Le travail au trot doit être exécuté « assis » sauf mention du terme « enlevé » dans le mouvement

Fig.		Mouvements	Idees directrices	-	+	Observations
1	A I C	Entrée au trot de travail Arrêt. Salut. Rompre au trot de travail Piste à main droite au trot de travail	L'entrée, l'arrêt. Les transitions du trot vers l'arrêt et de l'arrêt vers le trot.			
2	CMR R	Trot de travail Cercle de 10m	La précision, l'équilibre, la régularité de l'incurvation			
3	RBXEV	Trot de travail	Le rythme, l'équilibre, l'incurvation correcte			
4	V VKA	Cercle de 10m Trot de travail	L'incurvation, l'équilibre et la régularité.			
5	A LR RMC	Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe gauche au trot de travail Trot de travail	Le contrôle des épaules et l'engagement des postérieurs			
6	C	Arrêt. Immobilité	L'arrêt, l'immobilité (2-3 secondes), l'engagement des postérieurs			
7	C	Reculer 4 à 5 pas Rompre immédiatement au pas moyen	La qualité du reculer, la transition.			
8	CH HB BP	Pas moyen Changement de main au pas libre, rênes longues. Pas moyen	La régularité des pas, le changement d'attitude, tout en maintenant le contact.			
9	PFA	Trot de travail	L'équilibre et l'acceptation des aides dans les transitions.			
10	AL LS SHC	Doubler sur la ligne du milieu Cession à la jambe au trot de travail Trot de travail	Le contrôle des épaules et l'engagement des postérieurs.			
11	C CM	Départ au galop de travail à droite Galop de Travail	La précision du départ, la fluidité et l'équilibre. Le galop de travail			
12	MXF FAK	Ligne courbe passant par X Galop de travail	La régularité, la précision et l'incurvation.			
13	KV EB	Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen	L'équilibre, la régularité de l'incurvation, l'allongement des foulées et le changement d'attitude.			
14	BPF FAK	Galop de travail Trot de travail	Les transitions, l'équilibre			
15	KR RMC	Changement de main au trot moyen (assis ou enlevé) Trot de travail	L'allongement et la régularité des foulées, l'attitude, la fluidité de la transition			
16	C CH	Départ au galop de travail à gauche Galop de travail	La précision du départ, la fluidité et l'équilibre. Le galop de travail			
17	HXX KAF	Ligne courbe passant par X Galop de travail	La régularité, la précision et l'incurvation.			
18	FPB BE	Galop moyen Demi-cercle de 20 m de diamètre au galop moyen	L'équilibre, la régularité de l'incurvation, l'allongement des foulées et le changement d'attitude.			
19	EVK K	Galop de travail Trot de travail	Les transitions, l'équilibre			
20	FK	Demi-cercle de 20 m en passant par la ligne du milieu, allonger et reprendre les rênes	La régularité, le rythme, l'équilibre en reprenant le contact			
21	KA AL	Trot de travail Doubler sur la ligne du milieu	La régularité, l'équilibre, la rectitude sur la ligne du milieu			
22	L	Arrêt Immobilité Salut	La direction, la réactivité, la transition, l'arrêt.			
Quitter la piste en A, au pas, rênes longues						

Domaine	Critères	Note / 20	Observations
Fonctionnement du cavalier	Attitude Fonctionnement : assiette et liant, aisance		
Emploi des aides	Justesse dans l'emploi des aides (Indépendance et accord) Dosage, tact, efficacité Anticipation - précision du tracé		
Fonctionnement du cheval	Réalisation effective des exercices Qualité de la locomotion (impulsion et régularité) Justesse de l'attitude (orientation, stabilité, qualité du contact) Equilibre, rectitude et incurvation		
Total / 60			
Validation : Pour valider le test le candidat ne doit pas avoir obtenu une note d'ensemble égale ou inférieure à 10 ET le total général des notes obtenues ne peut pas être inférieur à 36/60			
Résultat final		ACQUIS ☐	NON ACQUIS ☐
Commentaires :			
Evaluateur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>		Evaluateur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	

BC 3 - GRILLE D'ÉVALUATION 3-2-3
Démonstration technique - Travail d'un équidé à l'obstacle

Date :

Lieu :

Candidat

Nom :

Prénom

Déroulement de l'épreuve

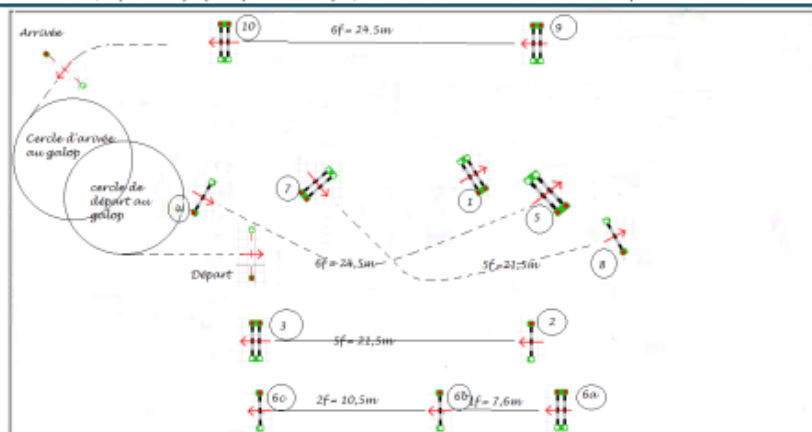
La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury.

Le candidat réalise une démonstration technique montée à l'obstacle. Ayant préalablement détendu, il enchaîne un parcours de 10 obstacles à 90 cm incluant 2 lignes à 5 et 6 foulées et 1 ligne courbe à entre 5 et 7 foulées. Le parcours débute et se termine par un cercle au galop. Durée : 10 minutes maximum.

Embouchure et harnachement conformes au règlement fédéral de CSO, éperons et cravache autorisés, chute éliminatoire.

En dehors des éléments précisés ci-dessus, le règlement fédéral de CSO division Amateur en vigueur s'applique.

En fonction des contraintes du terrain, le parcours proposé peut être adapté, en conservant tous les éléments techniques et les cotes.



N°	Pénalités	+	-	Observations		Pénalités	-	+	Observations
Cercle D						N°6			
N°1						N°7			
N°2						N°8			
N°3						N°9			
N°4						N°10			
N°5						Cercle A			

Domaine	Critères	Note / 20	Observations
Fonctionnement du cavalier	Attitude Fonctionnement : Stabilité et liant, aisance		
Emploi des aides	Justesse dans l'emploi des aides (Indépendance et accord) Dosage, tact, efficacité Anticipation et adaptation		
Fonctionnement du cheval	Réalisation effective du parcours Qualité de la locomotion (impulsion, vitesse, amplitude, équilibre longitudinal) Qualité des courbes et du tracé (équilibre latéral) Qualité des sauts (encadrement, centrage, trajectoire)		
Total / 60			

Validation : Pour valider le test le candidat ne doit pas avoir obtenu une note d'ensemble égale ou inférieure à 10 ET le total général des notes obtenues ne peut pas être inférieur à 36/60

Résultat final	ACQUIS ☐	NON ACQUIS ☐
-----------------------	--	--

Commentaires :

Évaluateur 1
(Nom, prénom et signature)

Évaluateur 2
(Nom, prénom et signature)

BC 3 - GRILLE D'ÉVALUATION 3-2-4						
Démonstration technique - Travail d'un équidé sur un parcours en terrain varié (PTV)						
Date :		Lieu :				
Candidat	Nom :		Prénom			
Déroulement de l'épreuve La certification se déroule lors d'une session de certification et est assurée par 2 évaluateurs membres du jury Le candidat réalise une démonstration technique montée sur un parcours en terrain varié (PTV). Ayant préalablement détendu, il enchaîne les différentes difficultés du PTV. Durée : 10 minutes environ Embouchure et harnachement conformes au règlement fédéral de TREC, éperons et cravache autorisés, protège-dos obligatoire, chute éliminatoire En dehors des éléments précisés ci-dessus, le règlement fédéral de TREC division Amateur en vigueur s'applique.						
Allure et bloc	N°	Difficultés	Évaluation	-	+	Observations
Bloc 1 Trot	1	Trot en équilibre : sur plan ascendant de 30°, en passage de 3 branches basses - environ 20 cm au-dessus du garrot	Équilibre, stabilité, liant, précision			
	2	Plan descendant de 30° sur 10 m minimum au trot assis	Liant, stabilité			
	3	A 15 m, bordure maraîchère : longueur 8m, largeur 0,6 m	Précision			
	4	Arrêt à la sortie de la bordure maraîchère	Correction, précision			
Bloc 2 Galop	5	Reculer de 3m dans un couloir de 0,90 m, repartir au pas	Correction, rectitude, fluidité			
	6	A 15 m, départ au galop du pas dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m	Précision, sobriété			
	7	A 15 m, slalom de 5 piquets, intervalle 8 m, sans changement de pied	Précision, fluidité			
	8	Transition au trot	Fluidité			
	9	Départ au galop à gauche	Sobriété, fluidité			
	10	Ligne de + ou - 50 m délimitée par PO	Contrôle			
	11	Bordure maraîchère longueur 8 m, largeur 0,6 m	Précision			
Pas	12	A la sortie, ½ cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop	Précision, équilibre, fluidité			
	13	Transition Galop-Pas	Précision, correction			
Bloc 3 En main	14	A 13 m, maniabilité au dans un labyrinthe, déplacement hanches et épaules, largeur 0,9 m, barres surélevées	Précision, correction des aides			
	15	Barrière type passage à niveau	Aisance			
	16	Descendre à droite, cheval immobile dans un cercle de 2,50m	Aisance			
	17	Passage en main d'un tronc d'arbre de 0,60 m	Aisance, sécurité			
Bloc 4 Galop	18	Monter un contre haut en main ou Franchir un fossé, largeur 0,80m	Aisance, sécurité			
	19	Montoir à droite cheval immobile dans un cercle de 2,50m	Aisance, sécurité			
	20	Départ au galop à droite dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m	Précision, sobriété			
	21	Contre-bas au trot ou au galop hauteur environ 1 m	Stabilité, équilibre, liant			
	22	Franchissement d'un tronc ou d'un stère environ 1 m La distance entre les difficultés 21 et 22 doit être comprise entre 19 et 22 mètres.	Stabilité, équilibre, liant Précision			
Immobilité	23	A 15 m, bordure maraîchère, longueur 8 m, largeur 0,6 m au galop à droite	Précision			
	24	A la sortie, ½ cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop	Précision, équilibre, fluidité			
	25	Transition au pas puis repartir au trot	Correction, fluidité Franchise sobriété			
Bloc 5 Cheval de main	26	A partir du trot, Arrêt progressif dans un cercle de 2,5 m	Précision			
	27	Avec un cheval de main. Au pas Plan ascendant ou descendant 30° min sur 10 m minimum ou Passage de gué	Positionnement, aisance, contrôle			
	28	Avec un cheval de main. Au trot Slalom à 5 piquets intervalle de 8m	Positionnement, aisance, contrôle			
	29	Avec un cheval de main. Arrêt dans un cercle de 2,5m. Descente du cheval. Immobilité	Aisance, immobilité, sécurité			

Domaine	Critères	Note / 20	Observations
Fonctionnement du cavalier	Attitude Fonctionnement : Stabilité et liant, aisance		
Emploi des aides	Justesse dans l'emploi des aides (Indépendance et accord) Dosage, tact, efficacité Anticipation - précision		
Fonctionnement du cheval	Réalisation effective des exercices Qualité de la locomotion (impulsion, équilibre longitudinal) Qualité du tracé (équilibre latéral) Qualité du contact		
Total / 60			
Validation : Pour valider le test le candidat ne doit pas avoir obtenu une note d'ensemble égale ou inférieure à 10 ET le total général des notes obtenues ne peut pas être inférieur à 36/60			
Résultat final		ACQUIS ☐	NON ACQUIS ☐
Commentaires :			
Evalueur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>		Evalueur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	